

MAIRIE
D'AZAY-LE-BRÛLÉ
79400
(Deux-Sèvres)
☎ 05.49.06.58.75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 24 juin à 20 heures 30,
Le conseil municipal de la Commune d'AZAY-LE-BRÛLÉ,
Dûment convoqué le 12 juin 2025,
S'est réuni à la mairie sous la présidence de
Monsieur Jean-François RENOUX, Maire.

Etaient présents : Louis-Marie MERCERON, Fabienne POUZET, Éric CUSEY,
Virginie FAVIER, Sylvie MOREAU, Anne-Claire AUGEREAU,
François GUILLOT, Éric MILLET, Christelle GIRAUD,
Pierre ABRIAT, Karine VILLANNEAU et Bertrand QUINTARD
Absents excusés : Catherine PINEAU qui a donné pouvoir à Anne-Claire AUGEREAU
Cécile THOMAS qui a donné pouvoir à Virginie FAVIER
Absents : Thibault BONNANFANT et Stéphanie WANLIN GUERINEAU
Secrétaire : Bertrand QUINTARD
Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent
délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur.
Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Nombre de conseillers
Municipaux en exercice : 17
Présents : 13
Votants : 15
(dont 2 mandats)

Affiché le 27 juin 2025

DEMANDES DE SUBVENTION REÇUES EN MAIRIE (délibération n° 2025-06-03)

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Vu les demandes de subventions reçues en mairie par :

- Azay-le-Brûlé Patrimoine et Paysages pour le cinéma en plein air prévu le samedi 16 août 2025, l'organisation de deux visites dans le cadre des carnets d'Azay pour les villages de Kadoré et Cerzeau et les visites des églises des communes d'Augé, Azay-le-Brûlé et Saivres pour les journées du patrimoine. Considérant que la commission est favorable pour l'aide demandée de 1 750 €,
- Le Handball Mothais pour six licenciés de la commune. Considérant que la commission d'attribution est favorable pour une aide de 90 €
- L'association de parents d'élèves pour le spectacle de Noël des explorateurs pour les écoles et l'organisation de la fête des écoles. Considérant que la commission est favorable pour l'aide demandée de 1 500 €

Le conseil municipal, par un vote unanime (sans le vote des messieurs Louis-Marie MERCERON et Éric CUSEY), accorde les subventions suivantes :

- 1 750 € à l'association Azay-le-Brûlé Patrimoine et Paysage pour l'organisation du cinéma en plein air prévu le samedi 16 août 2025 et les deux visites, dans le cadre des carnets d'Azay pour les villages de Kadoré et Cerzeau, ainsi que les visites des églises des communes d'Augé, Azay-le-Brûlé et Saivres lors des journées du patrimoine,

Le conseil municipal, par un vote unanime, accorde les subventions suivantes :

- 90 € à l'association Handball Mothais pour l'adhésion de six licenciés de la commune d'Azay-le-Brûlé,
- 1 500 € à l'association de parents d'élèves pour le spectacle de Noël des explorateurs pour les écoles et l'organisation de la fête des écoles en juin.

Fait et délibéré en mairie, le jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Jean-François RENOUX

Le secrétaire de séance,
Bertrand QUINTARD